

Conseil municipal 20 janvier 2022
Compte-rendu de séance

Le 20 janvier 2022 à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 14 janvier 2022, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Jean-Paul DE SOUSA - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Chantal CHATAGNIER - Frédéric DELALANDE.

- > dont pouvoir donné par Chantal CHATAGNIER à Emily UNIA
- > dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Gilles FONTAINE

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- absents : 2
- procurations : 2

Date d'affichage : 26/01/2022

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Géraldine Malterre

Approbation du compte-rendu du 15 décembre 2021

Le compte-rendu du 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Bas de Chamerande : piscine

Permis de construire :

- Clos Mallot : maison individuelle
- Route de Saint Trivier : Piscine et pool house
- Route de Saint Trivier : maison individuelle

DIA :

- Creux Gonin Ternant
- Clos Mallot

Certificat d'Urbanisme :

- Eglise Moulin « Les petites Varennes »
- Rippe Donis
- Creux Gonin Ternant

Après délibération, le conseil municipal s'oppose (5 pour, 9 contre et 1 abstention) au classement des parcelles ZC 420 et ZC 421 en zone A dans le futur PLUi (équivalent à la zone A2 dans le PLU communal actuel) permettant l'implantation d'un bâtiment agricole de 2 000 m². Cette zone sera classée en zone AS dans le futur PLUi (équivalent à la zone A1 dans le PLU communal actuel).

Bâtiments communaux :

Une révision complète de la chaufferie par l'entreprise Carrière a été effectuée.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide :

- un devis de 1 960 € chez Bourgogne imprimerie pour l'impression de 650 bulletins municipaux.
- Un devis de 2 359 € chez Espace et Fonction pour l'acquisition d'étagères pour archivage

Vente de bois :

Le conseil municipal délibère à l'unanimité afin d'autoriser la vente de peupliers pour un montant de 11 560 € à l'entreprise Sylcobois.

Télétransmission des actes au contrôle de légalité :

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour poursuivre la télétransmission des actes et des actes budgétaires par l'application ACTES. Il autorise Madame le Maire à signer un avenant à la convention entre la Commune et l'Etat établie le 26/09/2018.

Agents communaux :

Le contrat de Françoise Debost, assistante administrative, est prolongé jusqu'au 25 mars 2022.

Commissions communales :

Le bulletin municipal est finalisé. Madame le Maire remercie Charles Mathey qui s'est occupé de toute la mise en page. Les conseillers municipaux le distribueront d'ici fin janvier.

Le journal de l'abbé Nyd, tiré des archives paroissiales de Saint-Bénigne sur la construction de l'église, est maintenant en ligne sur le site internet de la commune.

Compte rendu de diverses réunions :

- Le 8 janvier, Madame le Maire a assisté à l'AG de l'association « 24 pour tous ».
- Le 19 janvier, Gilles Fontaine a participé à la réunion de suivi annuel du plan d'épandage des boues résiduelles de la station d'épuration du SIVU du Canton de Pont de Vaux.

Décisions du maire :

Madame le Maire informe le conseil des décisions prises par délégation du conseil municipal :

- Attribution des marchés de prestations intellectuelles pour la rénovation énergétique de l'école
 - o Maîtrise d'œuvre : Groupement représenté par le cabinet Atelier 3 – Atelier d'Architecture de l'Ain pour un montant de 35 488 € HT
 - o Coordination SPS : APAVE pour un montant de 3 840 € HT
 - o Contrôle Technique : ALPES CONTROLES pour un montant de 4 210 € HT

Informations diverses :

Par arrêté interministériel du 21 décembre, l'état de catastrophe naturelle, au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en 2020, a été reconnu pour la commune.

La classe de PS/MS a été fermée une semaine en raison de plusieurs cas de COVID.

Clôture de la séance à 20h15

